REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

Elections législatives

Scrutin du 23 novembre 1958

18e Circonscription électorale (Mantes) de Seine-et-Oise

CANDIDATURE

André RAYMOND

du Parti Socialiste S.F.I.O.

LA règle démocratique du Parti Socialiste S.F.I.O. exige que toutes les sections locales soient appelées à voter pour la désignation d'un candidat aux élections législatives ou sénatoriales.

Si *Germaine DEGROND* — député socialiste de Seine-et-Oise depuis 1945 — avait manifesté l'intention de se présenter pour le scrutin du 23 novembre, nul doute que sa candidature eût recueilli tous les suffrages des militants de la circonscription de Mantes. Notre grande camarade — considérant que l'usure morale et physique du député consciencieux et sans fortune (qui doit accomplir lui-même la majeure partie de son travail) est bien plus grande qu'on ne le croit généralement, a déclaré honnêtement et simplement : « *...Je ne me sens plus la force suffisante pour affronter une nouvelle législature...* »

Soutenu par la confiance *unanime* de tous les socialistes de la circonscription, l'un des meilleurs d'entre eux a accepté d'être, une fois de plus, le porte-drapeau du Parti. Il s'agit de

André RAYMOND

Directeur d'école, Officier d'Académie

Titulaire de la Croix de Guerre 1939-45

Décoré de la Médaille de la Résistance
et de celle de la Libération

Combattant volontaire de la Résistance (carte 128.830)

Membre du Parti Socialiste S.F.I.O. depuis 1925

Né en 1905, à Poissy (Seine-et-Oise), ayant fait la plus grande partie de sa carrière d'instituteur dans la région, et notamment à Gassicourt, Soindres, Magnanville ; ayant élu domicile, 7, rue d'Angleterre, à Limay, dans la maison paternelle.

Dès que cette désignation est devenue effective, de tous les coins de la circonscription sont parvenues des marques d'approbation et, tous ceux qui connaissent les grandes qualités de Raymond, ont instamment demandé à faire partie de son Comité de patronage.

Une des premières, Germaine Degrond s'est félicitée du choix qui s'est porté sur son vieil ami (vieux par la durée de leur amitié) « ...dont tous les démocrates savent la courageuse attitude « de résistant et aussi que Raymond ne transige jamais avec la vérité, quitte à y laisser des « plumes, tenant toujours à honneur d'affirmer ses opinions ; de tout mon cœur d'aînée, je lui « souhaite le succès... »

Son suppléant éventuel est Paul MICHEL, artisan à Bazainville, candidat du Parti aux dernières élections cantonales.

Le Parti Socialiste S.F.I.O. se distingue des autres formations ou groupements politiques dans la mesure où il n'est pas une combinaison politique de circonstances, mais une force démocratiquement organisée, au service du monde du travail et d'un idéal humain. Le socialisme est, en effet, tout à la fois une doctrine et une morale qui veut libérer l'homme de toutes les servitudes du monde matériel et lui permettre, dans le respect de la personnalité, de s'épanouir et d'accéder aux libertés concrètes qui assurent la joie et la dignité de la vie.

Respectueux de toutes les croyances religieuses, qui sont l'affaire de la conscience de chacun, il entend unir tous les travailleurs de ce pays pour abolir les barrières de classe, pour supprimer les injustices sociales.

Les socialistes sont des hommes *restés libres*, tolérants, soucieux de progrès et de justice sociale ; ils n'entendent user ni de la haine, ni du mensonge, ni du crime pour instaurer une société nouvelle.

C'est pour préserver l'indépendance nationale, c'est pour assurer le libre fonctionnement de la République, que le Parti Socialiste n'a pas hésité à participer aux responsabilités du pouvoir et, parfois même à assumer courageusement — en dépit de toutes les difficultés — comme en 1936 avec Léon Blum et en 1956 avec Guy Mollet, la direction du gouvernement.

Rappelons quelques-unes de ses réalisations : 40 heures, conventions collectives, congés payés, nationalisations des armements... fonds de solidarité pour les vieux, abattement des zones, trois semaines de congé...

FAITES CONFIANCE AU SOCIALISME,

VOTEZ

André RAYMOND

Quelques-uns des membres du Comité de patronage



Le Comité de soutien de la candidature d'André Raymond comprend notamment Germaine Degrond, député de Seine-et-Oise ; Aimé Bergeal, maire de Mantes-la-Ville, conseiller général ; Vincent, maire d'Aincourt ; René Durr, maire de Tilly ; Charles Pinçon, maire de Guerville ; Langnel, maire de Richebourg ; Alphonse Le Fèvre et Victor Baudic, adjoints au maire de Mantes-la-Ville ; Clément Didier, adjoint au maire de Richebourg ; Emile Duhau, Lucienne Goust, Masson et Marcel Boissy, conseillers municipaux de Mantes-la-Jolie ; Herpe, ex-candidat au Conseil général, canton de Magny ; Marcel Greslebin et Roger Moreau, de Limay ; Teillard, de Bray-Lû ; Victor Leroy, contremaître à l'hôpital de Mantes ; René Marvier, Bernard Bonhomme, Gustave Fournier, Emilie Gaillard, Julie Julhe, Max Dumora, Louis Bourdet, René Rigot, Henri Martin, conseillers municipaux de Mantes-la-Ville.

Vu : A. RAYMOND, MICHEL.

Mantes - Imprimerie Mantaise